

Jurançon, le 7 novembre 2025
Mesdames, Messieurs,
Les habitants de Jurançon

Objet : séance du Conseil d'Administration
Compte rendu des délibérations

Mesdames, Messieurs.

Dans sa séance du 7 novembre 2025, le Conseil d'Administration a délibéré comme suit :

Délibération 2025-23

Rectification délibération 2025-03 sur le tarif du portage de repas (HT-TVA)
Adopté à l'unanimité

Décision 2025-01

Choix du titulaire du marché pour la fourniture des colis de Noël pour les aînés
Adopté à l'unanimité

La Secrétaire de séance
Josiane Manuel



Le Président
Michel Bernos

